



Association des
Consultants en
Aménagement et
Développement
des territoires



A l'attention de Madame Valérie Mancret-Taylor,
Directrice Générale de l'ANAH

Paris, le 28 novembre 2023

Madame la Directrice Générale,

Les rencontres nationales de l'habitat privé ont confirmé les ambitions de l'Etat en matière d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique du parc de logements en particulier. Des moyens financiers inédits vont y être consacrés, dans l'objectif de démultiplier le nombre de rénovations globales et de rehausser sensiblement le niveau de performance du bâti. Les opérateurs que nous sommes tiennent à vous signifier une nouvelle fois leur pleine satisfaction quant à ces orientations, tout comme leur engagement à œuvrer à vos côtés pour atteindre ces objectifs.

Nos sensibilités respectives nous conduisent à mettre en avant, qui la dimension environnementale des projets de rénovation, qui leur dimension urbaine, qui leur dimension sociale. Ces sensibilités et ces dimensions sont solidaires d'une même ambition : l'intérêt des populations.

Pour que la politique qui s'engage rencontre le succès attendu, il nous semble essentiel que **le modèle cible d'organisation du service public en cours d'élaboration soit conçu sur les principes de clarté de l'information délivrée et de fluidité de l'accompagnement dispensé aux ménages, en tenant compte de la grande diversité de ces derniers.**

A ce jour, ces principes ne nous semblent pas acquis et nous restons interrogatifs quant à la mise en œuvre opérationnelle de ce service public de l'amélioration de l'habitat (SPRH) France Renov'.

Plusieurs points nous semblent mériter d'être éclaircis.

Le premier point est, à très court terme, relatif à **la continuité du service durant la phase transitoire, faute de quoi un coup d'arrêt au premier trimestre est à redouter.**

Nous pouvons citer par exemple :

- La forme de l'audit, appelée à devenir réglementaire dans des délais encore mal assurés du fait des contraintes techniques. Nous doutons, à ce titre, du caractère

soutenable d'une mise en application généralisée dès le 1^{er} janvier, laquelle nécessite un équipement et une formation des Accompagnateurs Rénov'.

- La grille d'analyse simplifiée du logement, qui n'est toujours pas connue.

D'autre part, les contrats passés aujourd'hui avec les ménages seront très difficilement convertibles ; le changement de paradigme étant grand entre l'ancien régime et le nouveau.

Il nous semble donc primordial que cette période transitoire soit effective jusqu'au 1^{er} juillet 2024 pour tous les dossiers dont le contrat a été signé de manière antérieure au 1^{er} janvier 2024.

Le second point concerne l'organisation de l'offre de service sur les territoires. La coordination des acteurs nous interroge. La Maison de l'Habitat constitue un outil intéressant dès lors qu'il permet une articulation plus fluide de l'action des acteurs locaux. Mais sa mise en œuvre opérationnelle et son pilotage sont source d'inquiétudes. Il ne faudrait pas, selon nous, que les annonces récentes viennent chambouler l'écosystème sur les territoires dès lors qu'il est fonctionnel et efficace, mais plutôt l'améliorer dans l'optique d'une montée en charge régulière.

Le dernier point concerne l'orientation des ménages en secteur programmé. Il nous semble indispensable que l'opérateur désigné par la collectivité via un appel d'offres public demeure le point d'entrée unique du public sur le périmètre considéré. Ce principe est source de clarté pour les ménages et de sécurisation des financements de la collectivité sur les priorités initialement définies.

La Fédération Soliha, le Réseau HATEO et le Groupe Habitat Privé de l'ACAD restent à votre disposition et celle de vos services pour contribuer aux groupes de travail appelés à se réunir sur ces différents sujets, fondamentaux pour la réussite de nos ambitions partagées.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos sincères salutations.

La présidente de l'ACAD



Marina BRODSKY

La directrice générale
de la Fédération Soliha



Juliette LAGANIER

Le président
du réseau HATEO



Jonathan HELLEC